



Roquemaure, le 6 janvier 2015



Monsieur le Maire,

L'Association Française pour le Développement des Véloroutes et Voies Vertes en lien avec l'Association Voie Verte du Pont du Gard a mis à jour la fiche de la Voie Verte d'Alès sur son site internet accessible sur le lien suivant :

<http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=363>

Ce site qui reçoit chaque année un million de connexions de randonneurs français et étrangers est en cours de refonte avec notamment des cartographies « zoomables » permettant d'appréhender l'environnement de l'ouvrage décrit.

C'est pour nous l'occasion de vous remercier des efforts entrepris par la ville d'Alès pour promouvoir les déplacements doux et notamment cette traversée urbaine dont nous voudrions trouver l'équivalent dans d'autres villes de la région. Depuis notre rencontre avec votre directeur du Pôle Infrastructures Monsieur Pierre Viguié en mai 2012 l'évolution du réseau est notable avec le bouclage de la voie verte sur la rocade sud (Avenue Olivier de Serres), très dangereuse dans sa traversée. Mais aussi notre demande de liaison avec les gares est très appréciée dans sa réalisation, même s'il reste à baliser l'extrémité sur l'Avenue du Commandant Viala. Enfin le balisage se développe depuis cette artère innervante vers les principaux points d'intérêt de la ville (gare – Complexe sportif de la Prairie – Musée PAB – Rochebelle) et les deux boucles de cyclo découverte.

Nos principales préoccupations concernent désormais les points suivants :

La multiplication (appréciée) du fléchage ne donne plus la prédominance de la « Regordane » sur les autres voies. Un balisage intermittent, plus spécifique, avec les logos nationaux rappelant la V70 fournirait au randonneur une information précieuse sur la direction principale et les distances vers Quissac et La Grand Combe.

La formule imposant sur au moins neuf points d'un trajet de 8 km, l'interruption de la voie verte pour une traversée de rue souvent commandée par feux tricolores est considérée comme humiliante par certains randonneurs. En effet la mention « zone mixte - cyclistes descendez de vélo » portée sur panneaux est très contraignante pour un randonneur souvent chargé avec notamment remorque ou sacoches. Une simple peinture sur la chaussée à côté du passage piétons, permettrait de séparer les flux si cela vous paraît nécessaire.

Enfin nous souhaitons votre intervention auprès d'Alès Agglomération pour que des options de tracés et des programmations de travaux soient envisagées vers La Grand Combe et Lézan, notamment autour du giratoire de la Luquette vers la vieille route d'Anduze et Boujac (D324 a) au Sud ainsi que les chemins du Soulier et de la Coste vers La Tour (N106) au Nord. Vous n'êtes pas sans savoir que le CEREMA a réalisé une étude sur les déplacements doux de la ville de Saint Christol les Alès.

Nous sommes à votre disposition pour rencontrer votre Pôle Infrastructures afin d'aborder de vive voix ces dossiers, en vous remerciant pour votre attention.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

*avec nos meilleurs vœux,*

Monsieur Max Roustan,  
Maire d'Alès  
Président d'Alès Agglomération

Association Française pour le Développement  
des Véloroutes et Voies Vertes  
<http://www.af3v.org/>

Jean Louis MANTE relais Gardois  
26, Rue René CASSIN 30150 ROQUEMAURE  
[gard@af3v.org](mailto:gard@af3v.org)

VOIE VERTE du Pont du Gard  
<http://club.quomodo.com/voieverte-du-pontdugard/accueil.html>

Agnès SENICOURT Présidente  
[agnes.senicourt@orange.fr](mailto:agnes.senicourt@orange.fr)